



Syndicat CGT-EVSPC

Espaces verts, Sports, Prévention et Cimetières

3, rue du Château d'eau 75010 Paris

Tél. : 01.44.52.77.10 / fax : 01.44.52.77.29

NOUVELLE PISCINES : trop bien pour nous ?
Pour défendre le service public, la CGT s'oppose au projet de
trois nouvelles piscines concédées au privé

Dernière minute !!!

La CGT a été suivie : vote contre unanime
des Organisations Syndicales au CT de la DJS et de la DASCO.

La Mairie doit revoir sa copie !

Nouveau CT le 14 septembre 2015

Le combat continue !

Notre déclaration au CT de notre direction le 2 septembre.

Monsieur le Président,

Ainsi l'exécutif Parisien tombe le masque et renonce au service public, préférant soumettre à la loi du marché la gestion de ses prochaines piscines.

Ainsi la Mairie de Paris, méprise son personnel en le tenant à l'écart de la mise en place et de l'entretien de ce qui sera le fleuron des piscines parisiennes

Les AT, ATP, TSO, Agents de Maitrise, EAPS, qui chaque jour démontrent, leur professionnalisme, leur compétences, leur technicité, leur capacité d'adaptation, vous remercient de la confiance que vous leur témoignez !

Ils continueront à œuvrer dans de vieux bâtiments, qui, eux, tardent encore et toujours à être remis aux normes.

Votre choix de ce partenariat avec le privé, n'est pas destiné à un meilleur service public, ce service public d'ailleurs que vous évoquez peu dans les documents préparatoire de ce CT.

En fait, les généreux cadeaux de l'exécutif municipal à l'état (plus de deux milliards), la baisse autoritaire des dotations par le gouvernement (quatre cent millions de plus) vous ont forcé à plier sous le joug du capitalisme.

Décidément, vous n'apprenez rien, vous comprenez moins encore !

Pour la CGT, il faut dépasser le capitalisme. Le dépassement du capitalisme passe par la prise en compte réelle des besoins humains.

Il ne peut se faire que par le renforcement et l'extension du service public et de la fonction publique !

Nous ne serons pas les collaborateurs de sa disparition et nous nous y opposerons avec toutes nos énergies, par tous les moyens possibles !

Ces piscines doivent et ne peuvent être gérées que par le service public, que par les agents de la Mairie de Paris.

Se syndiquer à la CGT

→ c'est un geste de liberté,

→ c'est choisir d'intervenir efficacement pour faire entendre sa voix,

→ c'est aussi un droit statutaire et constitutionnel.

Je souhaite :

Prendre contact me syndiquer participer à une formation d'accueil

Nom.....Prénom.....

Service.....TélGrade.....

Adresse personnelle.....

A remettre à un délégué de votre connaissance ou à renvoyer à l'Union Syndicale CGT des Services Publics

Parisiens ☐ 3 Rue du Château d'Eau - Paris 10^{ème} ☎01.44.52.77.05. – Fax : 01.44.52.77.29

Ou nous contacter par mail : cgt.syndicat@paris.fr 11 janvier 2007

Site Internet : <http://www.us-cgt-spp.org>

Paris le 2 septembre 2015